

INTERNATIONAL COLLEGE
Preschool Admission- Ras Beirut
2019-2020

Dear Parents,

December 2018

Thank you for your interest in IC. Please find below important information you need to know when you apply to our school.

I. VACANCIES

Openings are available in Nursery and Petite Section **ONLY**

II. REQUIREMENTS

- A. Age limit:** Applicants to the Nursery / Petite Section must be three years old by September 30, 2019.
- B. Readiness:** All Nursery/Petite Section students need to be toilet trained before starting the 20192020 school year.

III. APPLICATION FORM: It may be obtained from the Preschool Office or online between **Tuesday January 8, and Wednesday January 16, 2019.**

Upon returning the application form, please include the following:

1. Three recent passport photos of the applicant
2. Two photocopies of the I.D. card (اخراج قيد فردي)
3. A photocopy of the birth certificate **from the hospital** in which the child was born
4. A photocopy of the diploma if parent(s) are I.C. graduates
5. The application fee of 300,000 L.L. which needs to be paid at the Business Office

Please return the application forms no later than Wednesday, January 16th, 2019.

IV. INTERVIEWS

1. Your child will be interviewed on **Saturday, January 26th, 2019 between 8:00 and 1:00.**
2. You will be informed of the time of your child's interview after the completed application form has been submitted to the Preschool office.

V. RESULTS

- A.** The school's Admission Committee will evaluate each applicant according to the existing policy.
- B.** The committee's decision will be issued in writing from the Preschool office on **Monday, February 4, 2019 at 12 noon.** Please make sure you pick it up on time.
- If, for any reason, after your child has been accepted, you do not wish to enroll him/her at I.C., please call the Preschool office so that the vacancy can be allocated to other applicants.**

VI. ENROLLMENT PROCEDURES

The deadline for the down payment of the first trimester tuition fee and the development fee is **Wednesday, February 20th, 2019. There will be no extension for this deadline.**

Kindly note that:

- The first trimester fee is non-refundable.
- The development fee for new students is refundable only if a written request is submitted to the Business Office prior to September 1, 2019, after which, no refund shall be made in any case and for any reason whatsoever.

N.B.: All admission fees are paid at the Business office.

Please note that the school day at the Nursery/Petite Section level begins at 7:40 a.m. and ends at 1:00 p.m.

N.B.: THE COLLEGE RECEIVES MORE APPLICATIONS THAN IT CAN ACCOMMODATE AND SOMETIMES FINDS ITSELF HAVING TO TURN DOWN APPLICATIONS OF HIGHLY QUALIFIED STUDENTS. WE STRONGLY RECOMMEND THAT YOU APPLY TO OTHER SCHOOLS.

INTERNATIONAL COLLEGE
École Maternelle – Ras Beyrouth
Inscriptions 2019-2020

Chers parents,

L'intérêt que vous portez à l'IC est fort apprécié.

Veillez trouver ci-dessous, les informations importantes nécessaires pour remplir la fiche de candidature d'un nouvel élève à l'IC.

I. DISPONIBILITES

Seule la classe de petite Section / Nursery est ouverte aux inscriptions.

II. CONDITIONS

A. Limite d'âge : Les candidats à la Petite section / Nursery doivent avoir le 30 septembre 2019, trois ans révolus.

B. Propreté : Au début de l'année scolaire, un élève de Petite Section devra déjà être propre (Avoir usage des toilettes).

III. DEMANDE D'INSCRIPTION : Peuvent être retirées au bureau de la maternelle ou sur le site web du mardi **8 janvier au mercredi 16 janvier 2019.**

Les documents suivants devront être joints à la demande dûment remplie :

1. Trois photos passeport récentes de l'enfant.
2. Deux photocopies de la carte d'identité de l'enfant. (اخراج قيد فردي)
3. Une photocopie du certificat de naissance **émanant de l'hôpital où l'enfant est né.**
4. Une photocopie du diplôme décroché à l'I.C., (par le(s) parent(s) ancien(s) de l'I.C.).
5. Les frais de la demande d'inscription, trois cent mille livres libanaises (300 000 L.L.), qui seront réglés à l'Economat du collège.

Prière de déposer la demande au bureau de la Maternelle, le mercredi 16 janvier 2019 au plus tard.

IV. ENTRETIENS

1. Votre enfant sera interviewé. L'entrevue aura lieu **le samedi 26 janvier 2019, entre 8 heures et 13 heures.**
2. Les rendez-vous pour cette entrevue vous seront communiqués après réception de la demande d'inscription, par le bureau de la Maternelle.

V. RÉSULTATS

- A. Le Comité d'Admission évaluera chaque candidature en fonction du règlement établi. La décision du Comité sera communiquée par le bureau de l'école **le lundi 4 février 2019 à 12h. Veuillez retirer votre lettre à temps.**
Au cas où vous déciderez de refuser l'admission de votre enfant à l'I.C., nous vous prions de nous en informer au plus tôt, afin que nous puissions disposer de cette vacance.

VI. DROITS D'INSCRIPTION

Le premier versement des frais d'écolage du premier trimestre ainsi que la somme de la cotisation au fonds de développement du collège, devront être réglés avant **le mercredi 20 février 2019, délai de rigueur.**

- Les frais de scolarité du premier trimestre ne sont pas remboursables.
- La somme versée pour le fonds de développement par les nouveaux élèves n'est remboursable que si une demande écrite est adressée à l'économat avant le premier septembre 2019. Après

cette date, aucun remboursement ne sera effectué, quelle qu'en soit la raison. N.B : Le règlement des frais d'inscription s'effectuera à l'Économat du collège.

Nous attirons votre attention sur ce qui suit : en Petite Section, la journée de classe commence à 7h40 et prend fin à 13 heures.

N.B. : Nous avons le regret de vous informer que le collège reçoit un nombre de demandes supérieur aux effectifs prévus dans les classes, et se voit donc dans l'obligation de refuser des élèves, même compétents. Nous vous prions donc de bien vouloir entreprendre des démarches auprès d'autres établissements.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web www.ic.edu.lb ou bien contactez le bureau de la Maternelle au 01-360837

L'Administration
Décembre 2018